



# La nécessité d'inclure des codétenus pour améliorer la santé en milieu carcéral

## Résumé

Une récente étude met en lumière le rôle d'une catégorie d'acteurs qui vient appuyer les professionnels de santé surchargés : les personnes détenues. Sans formations, elles sont pourtant en première ligne du parcours de soins.

Il devient donc nécessaire de mieux les intégrer dans tous les programmes et actions de santé en milieu carcéral.

Cette note propose des recommandations à destination de tous les intervenants en santé pour l'implication de ces acteurs indispensables.

## Faits saillants

- » Le contexte carcéral limite l'accès aux soins de santé.
- » À cause du manque de ressources humaines, les infirmeries ont besoin d'appui pour les soins.
- » Malgré leur manque de formation, les codétenus assistent le personnel soignant.
- » Ces codétenus ne sont généralement pas intégrés dans les programmes de santé des OSC/ONG en milieu carcéral.

## Introduction

Nous disposons de peu de données publiées sur la santé en milieu carcéral mais les constats des intervenants confirment l'extrême vulnérabilité des personnes détenues.

En plus de l'incarcération, l'accès à la santé des personnes détenues est entravé par de nombreux défis : surpopulation, conditions de vies précaires avec une hygiène et un accès à la nourriture et à l'eau insuffisants, enfermement de 17h à 7h dans les chambres surpeuplées, très faible ratio soignants/personnes détenues.

L'objectif de l'étude était de documenter les parcours de soins et d'en tirer des recommandations concrètes. Cette note présente celles jugées prioritaires par les acteurs de la santé en milieu carcéral.

## Approche

L'étude réalisée par l'IPM porte sur les parcours de soins des personnes détenues atteintes de tuberculose et/ou de l'infection VIH en milieu carcéral.

Au total, 123 entretiens individuels et 5 entretiens groupés ont été conduits auprès de personnes détenues, du personnel de santé des maisons carcérales et d'agents pénitentiaires.

29 400  
détenus



60  
soignants



La surpopulation carcérale

# Résultats

» Les rôles des codétenus impliqués dans le circuit de soins en milieu carcéral :



» Ces codétenus ne font jamais partie des populations cibles vers lesquelles sont orientées les activités des OSC

» Ces codétenus n'ont pas de formation en santé



Insigne de reconnaissance fabriqué pour désigner le statut d'un codétenu « chef de chambre infirmerie »

## Conclusion

Les codétenus sont généralement oubliés des programmes de santé en contexte carcéral. Pourtant, cette étude démontre qu'ils détiennent un rôle important pour alléger les charges du personnel soignant trop peu nombreux. S'appuyer sur leur expertise et les inclure dans les programmes de santé constitue donc une opportunité pour l'amélioration du système de santé des personnes détenues.

Suite à cette étude, les acteurs de la santé en milieu carcéral jugent urgent et indispensable de renforcer les compétences des codétenus. Une formation pilote dont le contenu répond aux besoins émis par ces codétenus et par les soignants pénitentiaires a été réalisée en août et septembre 2022 : 240 codétenus et 33 intervenants en santé ont été formés aux soins de santé de base et aux premiers secours.

## Recommandations à destination des OSC/ONG œuvrant en milieu carcéral

- » Reconnaître le statut des codétenus et l'importance de leur rôle dans la dispensation des soins.
- » Impliquer les codétenus en tant qu'acteurs de la santé en milieu carcéral, leur expérience et leur rôle pouvant servir de levier d'action pour une meilleure adaptation des programmes de prévention, promotion et prise en charge de la santé.
- » Inclure systématiquement les codétenus dans tous les programmes de prévention et de promotion de la santé à destination de la population carcérale.

ÉQUIPE DU PROJET MIARINA\*

Institut Pasteur de Madagascar  
EKAR CES/ACP

Ministère de la santé publique (PNLT, PNLIS)  
Ministère de la Justice (DHDPRS)

